



Vos démarches administratives clé en main

Référence : 3.1.16

Thématique : Bien gérer mon activité



NOTE MOYENNE DE RECOMMANDATION 2024

9,2 /10

“Un échange très enrichissant, de bons conseils pour réaliser et réussir son projet du début à la fin !
Un grand merci d'être présents. **”**

JONATHAN - 35 ans - Alpes-Maritimes (06)

Notre service

Facilitez vos démarches réglementaires auprès de nombreuses administrations.
Un spécialiste de votre CMA vous conseille et traite vos démarches d'actualisation, de modification, mise en conformité, radiation...

Les plus

- Gagner du temps
- Obtenir vos documents obligatoires
- Simplifier et sécuriser vos démarches

Public

Chefs d'entreprise, cédants, conjoints, repreneurs, créateurs d'entreprise (0-3 ans)

Format

Conseil individuel

Durée

Variable selon formalité

Valeur

200 €

Tarif**Mise à jour de la situation :**

- Personne physique : 58,3 € HT / 70 € TTC
- Personne morale : 108,3 € HT / 130 € TTC

Accompagnement dossier ACCRE URSSAF : 16,67 € HT / 20 € TTC

Carte ambulant (et son renouvellement) : 25 € HT / 30 € TTC

Afin de définir le tarif associé à votre situation, l'un de nos conseillers vous recontactera très rapidement après votre inscription. Celle-ci sera définitive après validation de votre dossier.

Délivré par:

- CMA PACA / Hautes-Alpes (05) :
- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) :
- CMA PACA / Var (83) :
- CMA PACA / Alpes-de-Haute-Provence (04) :
- CMA PACA / Vaucluse (84) : 35, rue Joseph Vernet 84000 Avignon

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Autre public - gratuit